

NOTE sur le minerai de plomb de Chenelette  
(département du Rhône);

Par le même.

La commune de Chenelette est située à une lieue de Beaujeu, sur le dos de la chaîne qui sépare le bassin du Rhône du bassin de la Loire et à-peu-près au point de partage. Les mines de plomb qu'elle renferme, et qui s'étendent jusque dans la commune de Poule qui est contigue, sont connues de temps immémorial, et elles ont été exploitées à une époque dont on n'a pas conservé le souvenir : ce qui le prouve, c'est qu'on a trouvé dans le voisinage du filon principal plusieurs tas de scories, qui ne peuvent provenir que du traitement d'un minerai de plomb; cependant il ne paraît pas que l'exploitation en ait jamais été très-active. Elles ont souvent attiré l'attention des spéculateurs; mais presque toujours elles ont été aussitôt délaissées. Plusieurs personnes en sollicitent actuellement la concession, il faut espérer que les futures concessionnaires sauront en tirer parti en s'aidant de toutes les ressources de l'art.

On trouve du minerai de plomb en un grand nombre d'endroits dans la commune de Chenelette, mais il y a un gîte principal qui forme un filon assez puissant et dont on peut suivre l'affleurement sur une grande longueur : ce filon est encaissé dans un gneiss porphyrique; il traverse les propriétés de M. Saulnier et quelques autres. Il renferme un grand nombre de substances; savoir: 1°. de la baryte sulfatée lamellaire, blanche, opaque, c'est la plus abondante; 2°. du quartz commun, souvent carié; 3°. de la chaux fluatée incolore ou légèrement violacée, elle est rare; 4°. de la galène à facettes moyennes, elle s'y trouve très-disséminée et elle n'y est pas abondante; 5°. du plomb phosphaté en grains cristal-

lins translucides ou en petits cristaux groupés, tantôt jaunâtre et tantôt d'un vert d'herbe; c'est la substance la plus importante; 6°. du plomb carbonaté laminaire, limpide ou gris, il est souvent comme infiltré dans la masse minérale; 7°. enfin des pyrites de fer en petits grains, mais elles ne s'y trouvent qu'en très-petite quantité.

La préparation mécanique du minerai présentera d'assez grandes difficultés, d'abord à cause de l'abondance de la baryte sulfatée, et ensuite parce que le plomb phosphaté et sur-tout le plomb carbonaté sont extrêmement fragiles. Lorsque l'on concasse le minerai pour le trier, il s'en détache une poussière qui est fort riche en plomb et qu'il faut recueillir avec soin : les ouvriers la désignent sous le nom de *terre plumbeuse*. J'ai essayé une portion de cette terre plumbeuse, ramassée sur le sol des galeries de la mine; fondue avec deux parties de flux noir, elle a donné 0,417 de plomb, qui, par la coupellation, a laissé 0,0001 d'argent : j'ai trouvé par la voie humide que cette terre contient 0,29 de matières pierreuses et 0,516 de plomb métallique.

Il est facile d'extraire de la galène pure du minerai par le triage. Cette galène, fondue avec 4 parties de potasse, a donné 0,69 de plomb et celui-ci a produit, par la coupellation, 0,00075 d'argent = 1 once 1 gros 27 grains au quintal, poids de marc, quantité plus que suffisante pour payer les frais d'affinage.

Quant au plomb phosphaté, je n'ai pu m'en procurer qui fût exempt de gangue; mais j'ai pu en déterminer exactement la composition par la voie humide. Après en avoir séparé le carbonate de plomb par l'acide acétique bouillant, j'ai traité par l'acide nitrique, qui a laissé toutes les gangues pierreuses, puis j'ai précipité successive-

ment dans la liqueur l'acide muriatique par le nitrate d'argent, l'excès d'argent par l'acide muriatique, l'oxide de plomb par l'acide sulfurique, le phosphate de fer et d'alumine par l'ammoniaque, et l'acide phosphorique par le muriate de chaux; j'ai eu pour résultat :

Gangue.....	0,2720	
Protoxide de plomb.....	0,5654	
Protoxide de fer.....	0,0150	
Acide phosphorique.....	0,1112	
Acide muriatique.....	0,0129	
Phosphate d'alumine.....	0,0140	
		0,9885

Ou, indépendamment de la gangue, et de l'alumine qui provient évidemment de celle-ci :

Protoxide de plomb..	0,7944	Phosphate de plomb.	0,874
Protoxide de fer.....	0,0182	muriate de plomb..	0,092
Acide phosphorique..	0,1695	Phosphate de fer....	0,054
Acide muriatique....	0,0181		
	1,0000		1,000

C'est au phosphate de fer que le plomb phosphaté doit sa couleur verte. Il ne renferme pas la moindre trace d'oxide de cuivre; il ne contient pas du tout non plus d'acide arsénique.

Les scories qui ont été trouvées auprès de la mine de plomb sont vitreuses, translucides, d'un vert noirâtre et légèrement magnétiques; elles fondent très-bien sans addition au creuset brasqué, et donnent un verre recouvert de grosses grenailles de fonte et de quelques grenailles de plomb. Elles sont composées de :

Silice.....	0,532
Protoxide de fer.....	0,142
Baryte.....	0,120
Chaux.....	0,094
Alumine.....	0,074
Oxide de plomb.....	0,050
	0,992

## ORDONNANCES DU ROI, CONCERNANT LES MINES,

RENDUES PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1821.

*ORDONNANCE du 17 octobre 1821, portant autorisation d'établir une usine pour convertir la fonte en fer forgé, aux moulins de Moncey, sur la rivière de l'Oignon ( Doubs ).*

Usine à fer de Moncey.

**L**OUIS, etc., etc., etc.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur;

Vu la demande de notre cousin le maréchal Moncey, duc de Conéglano, pair de France, adressée au préfet du Doubs, le 21 décembre 1819, tendante à obtenir l'autorisation d'établir sur la rivière de l'Oignon, aux moulins de Moncey, deux feux de forges et un martinet allant au bois;

Les affiches et publications qui ont eu lieu à Besançon et à Moncey;

Les oppositions de différens maîtres de forges et du Conseil municipal de Besançon, lesdites oppositions fondées sur la rareté des bois, dont la consommation des nouvelles usines élèverait nécessairement le prix;

Les répliques du maréchal Moncey à ces oppositions;

L'avis du conservateur des forêts de Colmar;

Le rapport de l'ingénieur des mines;

L'avis du préfet du Doubs, du 18 novembre 1820.

L'opinion de l'Administration des Forêts du 21 janvier 1821, portant qu'il n'y a lieu à accueillir cette demande;

Les lettres du maréchal Moncey, des 1<sup>er</sup>. et 21 février 1821,